



Ecole

Le rapport de la visite annuelle des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale indique **une école bien entretenue et une bonne collaboration de la mairie.**

Nous profitons de cette *lettre infos* pour **remercier l'équipe pédagogique et les employés communaux** pour leur travail et leur investissement dans ce contexte si particulier depuis un an.

Les équipements numériques d'un montant total de 13 335,20€ TTC **ont été installés pendant les vacances de février** (tablettes, tableau interactif, ordinateur portable...).

Les jeux au sol de la cour du haut ont été retracés. Une 2^e marelle sera créée.

Pour 2021, **le budget de fonctionnement alloué par la mairie à l'école pour l'achat de fournitures scolaires s'élève à 7 000€.**

Le projet de sécurisation du groupement scolaire n'a pas été retenu par le ministère. Il ne pourra donc pas être mis en place.

Merci à Sylvie, Sabrina et Justine pour les remplacements suite à l'arrêt maladie de Pascale, à qui nous souhaitons un bon rétablissement.

Cimetière

L'espace disponible dans le cimetière actuel sera très bientôt insuffisant. Un nouveau lieu est nécessaire pour faire face aux demandes à venir. Il est prévu dans la parcelle située de l'autre côté de la rue de la Paix et acquise par la mairie en 2019.

Afin de rendre cet espace plus agréable, **un projet de parc-cimetière est à l'étude.** L'idée est de créer un espace arboré et végétalisé avec cheminements piétons. Le cabinet Réalités nous accompagne dans cette démarche. Nous vous présenterons le projet de ce futur espace sur illiwap.

Associations

Les subventions 2021 aux associations ont été maintenues à hauteur des années précédentes.

Résidence Séniors

Suite aux études réalisées par notre assistant à maîtrise d'ouvrage, FOREZ AMO, et la commission, un phasage des travaux et un prévisionnel financier ont été établis. Ces éléments nous permettent de lancer un concours de maîtrise d'œuvre. **Cette procédure administrative aboutira, d'ici à janvier 2022, à la désignation de l'architecte retenu pour la construction de la résidence séniors.**

Nous avons rencontré les Docteurs NICOLAS Olivier et FARGE Paul, membres de la maison de santé de Rozier/Panissières et de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Forez-Est. Nous avons échangé sur les possibilités d'intégration d'un médecin dans la résidence.

Une réflexion est en cours pour intégrer une crèche, une micro-crèche ou une maison d'assistantes maternelles (compétence CCFE) dans la future résidence séniors afin de pallier le manque présent et à venir de modes de garde sur la commune. Ce déficit est un frein à l'installation de jeunes couples sur notre commune, d'autant que de nombreux projets de constructions devraient sortir de terre dans les trois années à venir. Il est donc aussi question de la pérennité à moyen et long terme de notre école.

Aménagement Charbonnel

Les services techniques du Département de la Loire et ceux de la SNCF ont été rencontrés. Ils étudient la faisabilité du projet. Vous avez déjà pu voir des techniciens mandatés par le Département effectuer des relevés topographiques sur la route de Feurs, en vue de cet aménagement.

Environnement

Une amende pour dépôts de déchets sauvages a été adoptée pour l'ensemble de la commune. Cette amende forfaitaire est fixée à 150€ et 1 000€ en cas de récidive.

Bénéficiant du groupement d'achat du S.I.E.L., le conseil municipal a fait le choix d'intégrer **100% d'énergie verte dans le contrat communal d'électricité 2022-2024.**

Fleurissement

Comme l'an passé, **le concours communal aura lieu sans inscription.** Fin juillet / début août, la commission passera sur l'ensemble de la commune pour établir son classement. Ainsi, toutes les maisons qui le méritent pourront prétendre à être classées.

De nouvelles plantations ont été réalisées au village, pour la poursuite de son embellissement : parking de « La Civensoise », croisement route de Pouilly et route de Rozier, entrée de l'église...

Taux des taxes locales

Afin de pallier la perte de ressources de la taxe d'habitation dans le budget de fonctionnement de la commune, l'Etat a mis en place un dispositif : la commune récupère désormais la partie de la taxe sur le foncier bâti (TFB) du Département, à hauteur du montant de la taxe d'habitation perçue par la commune en 2017. **C'est donc une opération nulle pour le contribuable et pour la commune.**

Pour 2021, les taux des taxes locales seront donc les suivants : TFB 23,16% (7,40% commune + 15,76% département) et TFNB 17,12%.

Sur 323 communes, nous restons dans les 25 les plus basses de la Loire pour le foncier bâti et la plus basse de la Loire concernant le foncier non bâti.

Nouvel employé communal

Nicolas POTHIER a été recruté comme adjoint technique à la commune. Ancien militaire, Nicolas a 33 ans. Il travaille depuis quelques mois pour la commune d'Epercieux-Saint-Paul comme employé technique, 28h par semaine. Il complète désormais ce temps avec Civens, **à raison de 7h par semaine, le mercredi principalement.** Il a débuté le 1^{er} mars et son contrat est fixé jusqu'au 31 août 2021, calqué sur celui d'Epercieux. Il effectuera, en complément de Franck, divers travaux d'entretien : bâtiments, voirie...

Panneaux de signalisation

Toutes les rues communales ont été resuivies pour mettre à jour l'ensemble de nos panneaux de signalisation. **Plus de 90 panneaux sont en cours d'installation ou de remplacement**, pour un montant total de 6 849,56€ TTC.

Nous en profitons pour tester les plots solaires LED, devant la boulangerie.

Une bonne signalisation contribue à une meilleure sécurité routière !

Urbanisme

Rappel : toute construction doit respecter le PLU de la commune et les arrêtés d'autorisation de construire. Dans le cas contraire, une modification de la construction sera exigée.

Z.C. Intermarché-Bricomarché

Les travaux devraient arriver à leur terme d'ici la fin de l'été. L'aménagement du parking sera ainsi terminé. Comme prévu, les camions de livraison entreront et sortiront par le rond-point de la R.D. 1082. L'accès à la rue du Champ de Course sera fermé aux véhicules et un cheminement piéton sera créé.

Aussi, un aménagement piéton sur la R.D. 1082 va bientôt être réalisé pour sécuriser la sortie de la passerelle.

Commémorations

Avec le contexte actuel, la commémoration du 19 mars 1962 en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est tenue en comité restreint (représentants des élus et de la FNACA). Nous avons déposé une gerbe au monument aux morts et une coupe de fleurs sur la tombe de M. PONCET Jean, récemment décédé et ancien combattant.

Il en a été de même pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945.



Forez-Est est sur illiwap : suivez en instantané les dernières informations de la communauté de communes.

Bâtiments - Travaux

Comme prévu, **les tuiles de l'église ont été intégralement changées.** La charpente est saine, elle ne nécessite pas de reprise.

A l'entrée du parking de covoiturage vers le rond-point du village, **le conteneur à verres devrait être enterré en septembre.** La commune prendra en charge le terrassement et Forez-Est, l'installation de la cuve.

Chemin rural

Le chemin rural situé en face de la rue des Charmilles et parallèle à la rue des Boutières a été réouvert.

Adressage

La Base des Adresses Nationales a été mise à jour pour la commune.

Elections

Départementales et Régionales

Les 20 (1^{er} tour) et 27 (2^e tour) juin prochains se tiendront deux élections simultanément : une pour désigner nos représentants au conseil départemental de la Loire et l'autre au conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes. Pour répondre aux exigences sanitaires, **les bureaux de vote seront installés dans la salle « La Civensoise ».**

Pour ces scrutins, **si vous ne pouvez pas vous déplacer, pensez à faire une procuration :** après avoir rempli votre formulaire en ligne sur maprocuration.gouv.fr, validez-la dans une gendarmerie ou un commissariat.

Agenda de la commune

(sous toutes réserves)

25 juin : Fête de l'école
(Association des Parents d'Elèves)

17-18 juillet : Fête Patronale
(Comité des Fêtes et Municipalité)

28-29 août : Concours de labour régional sur le bas de la commune, dans les champs à proximité des carrières.
(Jeunes Agriculteurs)

12 septembre : Brocante
(Entente Feurs-Civens Tennis de Table)

15 septembre : Don du sang
(E.F.S et Municipalité)

Marché

Philippe SESSIECQ a été désigné référent communal pour le marché.

Pour rappel, le marché bio et culture raisonnée se tient les mercredis à partir de 16h au village, sur le parking des commerces. Vous y trouverez fruits, légumes, viande, fromages, yaourts, crèmes desserts, miel, farines...

C.M.J.

Début avril, les jeunes élus du C.M.J. se sont joints aux Baladins, l'association des marcheurs de Civens, pour un **nettoyage de printemps.** Ils ont arpenté la commune pour ramasser des déchets présents sur les bords des routes et dans les fossés. **20 sacs poubelles ont été remplis en deux heures ! A méditer...** Félicitations à tous pour cet acte citoyen.

Le C.M.J. a pour projet de réaliser **une collecte de denrées sèches en juin** et de **créer une maison à insectes.** Mais vous en saurez plus prochainement... Surveillez vos notifications illiwap !

Bien vivre ensemble

Les beaux jours reviennent et avec eux, l'entretien de nos extérieurs. Mais pensez à votre voisinage ! Nous vous rappelons que **l'utilisation d'engins motorisés est interdite en dehors des plages horaires suivantes** (tondeuses à gazon, débroussaileuses, tailles-haies, motoculteurs, disqueuses, souffleur...) : **du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h30-19h30 ; samedi 9h-12h et 15h-19h ; dimanche et jours fériés 10h-12h.**

Choisir le bon moment, c'est moins déranger !



De plus en plus souvent, des administrés nous font part de **nuisances causées par des chats errants.** Nous attirons votre attention et votre vigilance au sujet de vos animaux domestiques.

Respecter ces réglementations, c'est respecter les autres !

Les communications officielles de la mairie se font exclusivement par la lettre infos, le bulletin municipal, l'application illiwap, le site internet www.mairie-civens.fr et l'affichage en mairie. Tout autre canal ne garantit pas la fiabilité de l'information.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont publiés sur le site internet de la commune.